

CAHIER DES CHARGES

Circuit GRAND DÉPARTEMENTAL 86

2024/2025

- Le circuit GD 86 est ouvert aux cavaliers licenciés dans les établissements équestres de la Vienne, titulaires d'une licence fédérale de compétition SIF. Les établissements, professionnels ou associatifs de la Vienne devront disposer d'un enseignant (propriétaire du club, salarié, ou indépendant) diplômé d'état en exercice à jour de sa carte professionnelle, et devant être présent sur les terrains de concours.
- Le circuit GD étant une compétition interclubs, les cavaliers propriétaires de chevaux ou poneys personnels, peuvent participer au classement GD que s'ils sont engagés par un club de la Vienne.
- Club + Poney le même jour possible
- Le circuit GD se court sur les épreuves GP d'indices 4 à élite en club et poney. **C'est un classement par couple.**
- Le GD se court sur 10 étapes, plus une finale ou les points comptent double (les résultats de la finale éliront les champions départementaux).
- Disposer d'un Parking camions, vans et voitures. D'une buvette couverte
- Officiels de compétition candidat national minimum** (jury, chef de piste, paddock)
- Chronométrage électronique
- S'il y a des épreuves préparatoires (si peu d'engagés quelques jours avant la clôture) elles doivent être programmées après les épreuves GP de même niveau, ou regroupées avant les grands prix, et sur un parcours différent des GP
- Pas d'épreuves préparatoires à la finale
- Le jour de la finale, les engagements terrain ne seront pas comptabilisés pour le classement final
- 3 chevaux ou poneys maxi par cavalier et par épreuve
- Tableau d'attribution des points (en cas d'ex-aequo à la finale, ils seront départagés par le meilleur classement lors de la finale)

Classement	points étapes	points finale			
1	15	30	12	3	6
2	13	26	13	2	4
3	12	24	Bonus SF (si pas classé)	1	
4	11	22			
5	10	20			
6	9	18			
7	8	16			
8	7	14			
9	6	12			
10	5	10			
11	4	8			

- Pour participer à la finale il faut avoir marqué 1 point minimum avant celle-ci. Si un couple a marqué 2 fois des points dans un indice, il lui est interdit de courir la finale dans un indice inférieur
- Il n'y a pas d'étape obligatoire, par contre, le couple qui aura participé à au moins 1 étape sur chacun des 6 sites organisateurs, avant la finale (soit minimum 6 étapes sur 6 sites différents), se verra crédité d'un bonus de 10 points
- Chaque couple ne peut participer qu'à un seul indice d'épreuve lors de la finale ; si plusieurs montures pour un même indice, le couple (cavalier / cheval ou poney) doit être déclaré par son club, par écrit (SMS OU EMAIL au secrétariat), avant le jeudi midi précédant la finale.
- Le prix des engagements est fixé à 18 euros, et les engagements terrain à 28 euros (pour les épreuves du GD)
- 1 euro par partant (des épreuves comptants pour le GD) sera reversé au CDE par l'organisateur
- Récompenses : elles sont à la charge de l'organisateur, au minimum, 1 coupe au premier, plaque et flot au premier quart, ou 3 classés minimum. Devront se rajouter à cela, des cadeaux à chaque classé. Les remises des prix doivent se faire en tenue de concours.
- 4 étapes plus la finale de ce circuit seront labellisées coef 2 auprès de la FFE (5 étapes maximum, finale comprise) en vue des qualifs pour le championnat national. (Lamotte). La dernière étape (finale) doit obligatoirement être programmée avant début juin 2025 dernier délai.
- Tous les résultats des épreuves du GD, pour faire les classements dès le lundi, sont à transmettre :
 - soit au secrétariat CDE dès le lundi qui suit chaque étape
 - soit à la FFE le soir de l'épreuve
- **COMMUNICATION :**
 - Les clubs adresseront au Secrétariat pour publication sur le site, les réseaux sociaux et emails :
 - L'affiche de leur concours au moins 15 jours avant
 - les photos du concours la semaine suivante
- **FINALE :** l'organisateur doit se procurer un podium
 Le CDE se charge des récompenses des 3 premiers de chaque épreuve du GD.
 3 écharpes floquées GD 86 pour chaque podium
 Coupe + chemise brodée au premier de chaque podium
 Tapis brodés au 2eme et 3eme de chaque podium
 Plaques métalliques et flots au 3 premiers de chaque podium
 Le reste des lots est à la charge de l'organisateur
 Le CDE prend à sa charge les frais des officiels de compétition pour la finale
 Lors de la finale, le meilleur club (le plus de points à l'issue de la finale, au prorata de son nombre d'engagements) sera récompensé
- Le CDE (ou son représentant) se doit de faire la com. sur les réseaux sociaux et d'y mettre les résultats de chaque étape, et du classement du GD après chaque étape.
- Les établissements participants sont responsables de la qualification des chevaux ou poneys et des cavaliers qu'ils engagent.
- Chaque organisateur devra signer le cahier des charges, en le datant et en portant la mention manuscrite « lu et approuvé »
- En cas de litiges ou de conditions non définies dans le cahier des charges, la commission de CSO du CDE se réserve le droit de trancher en respectant l'équité et le respect du côté sportif.

Mention « Lu et approuvé » Date et signature

Dates et lieux des étapes du GD 86

Etape 1 : Le 06/10/2024 : Le Clos Des Groges (coef 1 FFE)

Etape 2 : Le 13/10/2024 : VERNON (coef 1 FFE)

Etape 3 : Le 27/10/2024 : OCEM POITIERS (coef 1 FFE)

Etape 4 : Le 16/02/2025 : OCEM POITIERS (coef 2 FFE)

Etape 5 : Le 09/03/2025 : MFR Fonteveille (coef 2 FFE)

Etape 6 : Le 23/03/2025 : LATHUS (coef 2 FFE)

Etape 7 : Le 06/04/2025 : Le Clos Des Groges (coef 1 FFE)

Etape 8 : Le 13/04/2025 : VERNON (coef 1 FFE)

Etape 9 : Le 04/05/2025 : Le Clos Des Groges (coef 2 FFE)

Etape 10 : Le 25/05/2025 : CH Forêt de Moulière (coef 1 FFE)

Finale : Le 08/06/2025 : VERNON (coef 2 FFE)

Attention, les coef 1 ou 2 ne servent que pour la FFE pour Lamotte Beuvron. Il n'y a pas de coef pour les étapes du GD 86, sauf la finale où les points comptent double, et le bonus de 10 points supplémentaires pour les couples ayant couru au minimum sur chacun des 5 sites du circuit